

Avec des classes de terminale du lycée Henri-Cornat

Le Rotary sensibilise à la sécurité routière

C'est la deuxième année que cette simulation d'un accident de la route, sous emprise de consommation et d'alcool et de drogue, avec ses conséquences physiques et pénales, a lieu devant des élèves des classes de terminale, sous l'égide du Rotary club de Valognes qui en a coordonné l'organisation.

Simulation d'accident

L'objectif est de faire comprendre aux lycéens les méfaits de ces substances, à l'âge où ils commencent à être motorisés. Cette action s'est déroulée lundi 28 avril après-midi, en deux temps: une première partie, l'accident, avait lieu dans la cour du lycée, puis le simulacre de procès pour juger le fauteur de l'accident et les demandes en réparation des parties civiles a eu lieu au cinéma le Trianon. Les rôles de cette action ont été tenus par des élèves de terminale participants au club de théâtre du lycée.

Le scénario de l'accident, mis au point par le lieutenant des pompiers Boris Dorey, était un tout petit peu différent de celui de l'an dernier, dans lequel un passager de scooter avait trouvé la mort. Le scénario 2025 impliquait également une voiture, n'ayant pas respecté un stop et roulant trop vite, qui a renversé un couple de piétons.

Le déroulé de la simulation de l'accident est le suivant: une voiture renverse deux piétons qui sont projetés très violemment. Tandis que la femme est blessée, victime d'une fracture à l'épaule qui nécessitera un arrêt de travail, son époux est mortellement blessé. Un passant, témoin de la scène, appelle le 18 et renseigne le CTA (centre de traitement de l'alerte). Les secours sont mis en œuvre rapidement. Le lieutenant des pompiers commente les actions réalisées par ses équipes. Le major Christophe Jourdan et son adjointe de la gendarmerie nationale enquêtent sur les lieux de l'accident afin de renseigner le compte rendu de l'accident. Le maire de Valognes, Jacques Coquelin, fait part de cette difficile mission qui consiste à annoncer à une famille le décès d'un proche.

Simulacre de procès

La seconde partie a reconstitué le jugement faisant suite à cet accident. Elle s'est déroulée

dans le cinéma du Trianon de Valognes. Les acteurs de ce scénario se sont retrouvés devant les huit classes de terminale du lycée. Un tribunal constitué du président Alain Gallaire, de deux assesseurs, du procureur de la République, M^e Joris Pinteau, du prévenu assisté de son avocate Me Justine Hairon et des parties civiles ainsi que de leurs deux avocates Me Ingrid Desrues et Me Delphine Quilbe. Le procès s'est déroulé dans l'ordre classiquement établi: le président du tribunal appelle les parties, instruit le dossier. Puis les avocats des parties civiles, les piétons, plaident, le procureur prononce ensuite son réquisitoire, puis c'est au tour de l'avocat du prévenu de délivrer sa plaidoirie. Viennent ensuite les phases de délibération et d'annonce du jugement.

Suite au procès, un temps de questions-réponses a permis aux élèves de s'informer sur les différents aspects de cet événement, de ses causes et de ses conséquences, tout en offrant une belle leçon de droit aux lycéens.

C. C.



Premier temps: la simulation de l'accident, avec des lycéens du groupe de théâtre jouant le rôle de piétons. DR